

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 74 (1938)

**Heft:** 24

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Rapport du Comité central S. P. R.* — VAUD : *Places au concours. — Caisse de secours. — Collecte pour les vignerons. — Pro Juventute. — Ceux qui quittent. — Un collègue à l'honneur. — Dans les sections.* — GENÈVE : U. I. P. G. - DAMES : *Séance du 8 juin. — Glanure.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : AD. F. : *Fr. W. Færster et le personnalisme.* — RICHARD BERGER : *Le fichier de l'intellectuel.* — J. S. : *De l'école à la vie.* — INFORMATIONS.

## PARTIE CORPORATIVE

### RAPPORT DE GESTION DU COMITÉ CENTRAL de la S. P. R., sur l'exercice 1937-38, présenté à l'Assemblée des délégués du 22 mai 1938, à Yvonand

*Mesdames, Messieurs, chers collègues,*

Il y a dix-sept mois déjà que le Bureau neuchâtelois nous a transmis les pouvoirs, et ce n'est pas sans appréhension que nous nous sommes installés à la direction de notre S. P. R. ; nous savions, pour avoir suivi de près le travail de nos prédécesseurs, et, depuis le Congrès de La Chaux-de-Fonds, pour avoir été associés à leur effort, quelle somme de qualités il faut assembler pour réussir dans ces fonctions délicates. Aussi, cette première période a-t-elle constitué pour nous une période d'expérience, fort longue si on considère la richesse des enseignements que nous avons acquis, mais fort courte, hélas ! si nous nous en tenons aux résultats positifs que nous avons obtenus.

Il faut dire que les tâches qui sont dévolues au Comité central sont multiples : la première de toutes, c'est évidemment de servir de lien entre nos sections romandes. Mais l'autonomie presque absolue de celles-ci, la prédominance des soucis d'ordre matériel et des revendications corporatives, sur le terrain desquelles notre organisation actuelle ne nous permet pas de pénétrer, la dispersion géographique de nos membres, tout cela diminue singulièrement notre champ d'action. Dans le domaine encore vaste qui nous est laissé, il faut étudier la vie de chaque section, connaître ses aspirations, essayer de les coordonner, de les grouper si possible en un faisceau et tenter les réalisations possibles. Mais nos moyens d'information ne sont pas toujours très sûrs, les désirs des sections ne sont pas toujours strictement convergents ; dans leur sein même, des courants souvent contradictoires se forment, dont il s'agit de mesurer l'importance

et la profondeur, pour ensuite tenter d'accélérer ici, de donner là un coup de frein. L'atmosphère de tension politique et sociale dans laquelle nous vivons n'est pas particulièrement favorable à ce rôle de pacificateur et de conciliateur. « Singulière époque, écrivait Duhamel des années 1918-19. On ne peut plus prononcer le mot réverbère sans prendre parti. On ne peut plus regarder un bœuf dans un pré sans choisir une attitude. On n'affirme plus : « il fait beau » sans du même coup juger les événements, sans louer ou blâmer les personnes, sans départager l'auditoire. » Ne nous semble-t-il pas qu'à vingt ans de distance, et pour les mêmes raisons, 1937-38 mériteraient aussi d'être traitées de singulière époque ?

Cependant, si « tourneboulés » que nous apparaissent certains esprits, nous devons reconnaître que, dans presque tous les cas, chaque fois que nous avons pris contact avec nos collègues des sections romandes, nous avons constaté qu'ils savaient faire abstraction de leurs idées d'hommes de parti pour se souvenir qu'ils étaient avant tout des éducateurs et que la solidarité du corps enseignant romand représentait pour eux une ferme réalité.

Nous nous sommes également donné pour tâche, — et les événements de ces derniers mois nous ont montré combien nous avions vu juste, — de développer, d'intensifier nos rapports avec les instituteurs du pays suisse, Romands de Fribourg et Valais, Alémaniques et Tessinois du Schweizerischer Lehrerverein.

Voilà l'essentiel de la tâche que nous nous sommes assignée au début de notre activité, en gardant devant les yeux le but même de nos associations : servir l'école suisse, unir les bonnes volontés.

**I. Séances.** — Le Comité central a, au cours de ces dix-sept mois, tenu 14 séances, y compris celle du Comité de rédaction. Les ordres du jour, très chargés, ont nécessité de longues heures de discussion, mais le travail s'est trouvé considérablement facilité par l'assiduité des membres du Comité, par la parfaite courtoisie qui n'a cessé de régner au cours des débats, par le désir mutuel d'aboutir aux résolutions qui nous semblaient les plus judicieuses.

**II. Relations avec les sections.** — Nous n'avons eu qu'à nous louer des excellentes relations entretenues avec les présidents et les comités de toutes nos sections, et nous les remercions des efforts qu'ils ont accomplis pour faciliter notre travail.

En janvier 1937 et 38, nous avons eu l'occasion d'assister aux deux séances annuelles de la S. P. V. ; en octobre 1937, à l'assemblée triannuelle de la S. P. N. ; en février 1937 et 38 aux assemblées administratives annuelles de l'U. I. P. G. (Messieurs). Partout, nous avons été accueillis avec la plus franche amitié et nous avons constaté que nos collègues considéraient avec sympathie et confiance nos tentatives pour donner plus de cohésion au corps enseignant

romand et pour leur apporter un écho des pensées et des préoccupations des sections sœurs.

Nos collègues du Jura bernois sont les seuls auxquels nous n'avons pu rendre visite. Bien souvent cependant, nous avons pensé à eux et nous avons souhaité trouver un moyen de leur prouver notre affection. Que les délégués de cette section sachent bien que nous avons maintes fois déploré la rareté de nos contacts et que nous espérons prochainement y remédier.

Depuis longtemps, nous avions été frappés du peu de succès de nos anciennes cartes de légitimation. Grâce à la collaboration des sections, nous avons pu les transformer en cartes de membres, délivrées à tous et offrant de substantiels avantages sur un certain nombre de chemins de fer secondaires. Nous savons que cette innovation a été bien accueillie un peu partout. Puisse-t-elle contribuer à faire connaître et aimer notre organisation centrale.

C'est avec plaisir que nous avons vu s'allonger quelque peu la liste de nos membres individuels ; nous pensons cependant qu'avec une propagande méthodique, bien des personnalités du monde pédagogique de la Suisse romande pourraient encore être atteintes, et nous recommandons cette œuvre aux représentants des sections.

Il convient de signaler ici le très beau geste du Comité d'organisation du Congrès de La Chaux-de-Fonds. Ayant touché du doigt les difficultés financières croissantes que rencontrent les organisateurs de nos congrès, estimant qu'il est contraire à notre dignité d'éducateurs de quémander avec trop d'insistance les subventions officielles qui se font de plus en plus rares, reconnaissant enfin envers les sections romandes qui, par la vente des pochettes, ont contribué au succès du Congrès de 1936, le Comité des Montagnes neuchâteloises a fait don d'une somme de 500 fr. à la S. P. R., afin de constituer l'amorce d'un fonds de Congrès, destiné à faire une avance aux organisateurs de nos assises futures, et permettant à ceux-ci une plus grande indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle reconnaissance ce beau don a été accepté, et quels chaleureux remerciements ont été adressés à nos collègues neuchâtelois.

Le Schweizerische Lehrerverein, grâce à l'intervention de M. Graf, secrétaire des instituteurs bernois et conseiller national, a obtenu des Chambres fédérales le rétablissement de la subvention pour un cours de chant ; très généreusement, nos collègues de Suisse allemande nous ont abandonné cette subvention pour cette année, et nous nous proposons d'organiser en automne 38 ce cours que je recommande à votre attention.

La Commission pour le choix de lectures a continué son utile travail, malgré l'inclémence des temps et la diminution des subventions officielles. Nous avons remercié comme il convenait ces collègues

dévoués et modestes qui sacrifient leur peine et leur temps pour faciliter la tâche des parents, des bibliothécaires et de tous ceux parmi nous qui s'intéressent à la littérature enfantine.

Cette question nous amène tout naturellement à une œuvre à laquelle nous avons donné notre appui, celle des Lectures pour la Jeunesse. Crée à Olten, en 1931, cette institution a déjà édité environ 70 brochures, dont 7 en français, à l'usage des élèves de nos écoles suisses ; son but premier fut la lutte contre la littérature immorale, en mettant à la disposition de nos enfants des œuvres saines et entraînantes, capables de plaire aux jeunes. Aujourd'hui, à ce souci d'ordre moral, s'ajoute le souci patriotique d'affranchir la jeunesse suisse de l'abondante propagande issue d'Outre-Rhin. Le Comité voudrait étendre son action à toute la Suisse et éditer des ouvrages pour les Romands. Nous nous sommes promis de suivre de très près cette tentative intéressante et de ne pas lui ménager notre appui.

**III. — « Educateur » et « Bulletin ».** — Lors de la séance de la transmission des pouvoirs, en commun avec le Bureau neuchâtelois, nous avons dû désigner un rédacteur à la partie pédagogique de notre organe pour remplacer notre regretté Albert Rochat, enlevé si brusquement en novembre 1936. Rudhardt nous a paru être l'homme le mieux qualifié pour occuper ce poste ; également versé dans les sciences exactes, dans les connaissances artistiques, littéraires et sociales, il s'est montré à la hauteur des circonstances et nous ne doutons pas que l'assemblée des délégués ne ratifie notre choix.

Le Comité a dû intervenir à deux reprises comme instance de recours lors de différends entre des membres et le rédacteur du *Bulletin*. Nous ne pensons pas qu'il soit opportun de revenir sur des débats qui, en leur temps, nous ont obligé à convoquer de nombreuses séances et nous ont entraînés dans des discussions souvent pénibles, avec des contradicteurs animés d'intentions fort peu amicales envers la S. P. R. et les membres de son comité. La section genevoise a d'ailleurs réprouvé leurs intentions en votant dans sa séance de juin 1937 un ordre du jour de confiance à ses représentants au Comité central.

La section genevoise des Messieurs nous a transmis une proposition de modification des articles 10 et 17 du règlement de l'*Educateur*, articles qui stipulent que, si le rédacteur refuse une insertion ou décide de clore un débat, les intéressés peuvent recourir au Comité central qui tranche en dernier ressort. La proposition genevoise voudrait ôter aux rédacteurs la compétence de prendre la première décision et résERVER au comité central lui-même tous les cas où une intervention se justifierait.

Nous vous proposons de refuser cette modification ; nous avons confiance dans nos rédacteurs et nous savons que, lorsqu'ils inter-

viennent, ce n'est pas de gaîté de cœur qu'ils le font ; au contraire, c'est souvent pour eux une source d'ennuis et d'animosités, car le *genus irritabile vatum* n'est pas limité aux seuls gens de lettres, mais il s'étend aussi aux pédagogues qui abandonnent toute sereine philosophie lorsque leur prose est refusée. Nos rédacteurs méritent qu'on leur laisse une responsabilité.

D'ailleurs notre décision de maintenir le *statu quo* ne livre pas les correspondants impénitents à l'arbitraire, ou au prétendu arbitraire des rédacteurs, puisque le recours au comité central reste une garantie nécessaire et suffisante.

Enfin, nous ne pensons pas utile de convoquer une séance chaque fois qu'un des rédacteurs prend une décision ; nous avons souvent mieux à faire et les frais risqueraient d'obérer lourdement nos comptes et de compromettre leur équilibre.

Je ne ferai que citer l'essai que nous avons entrepris de consulter les membres de la S. P. R., par l'intermédiaire du Bulletin sur la Défense nationale spirituelle et la préparation de la jeunesse ; je ne vous étonnerai guère en vous déclarant que cette tentative ne nous a pas enchantés et que la discussion n'a fait que dévier ... à droite et à gauche, sans que nous soyons beaucoup plus avancés après qu'avant.

Notre attention a été également sollicitée par le problème de la publicité ; au bout d'une année d'expérience, puisque pour la première fois nous assumons la pleine responsabilité financière de l'*Educateur*, nous constatons que notre journal est parfaitement viable, mais que toute amélioration que nous voudrions y apporter se heurte au mal d'argent. C'est pourquoi nous voudrions trouver une publicité beaucoup plus large que celle qui figure sur nos pages d'annonces ; nous attendons beaucoup de la création de correspondants cantonaux de publicité qui feront les démarches nécessaires auprès des maisons que Publicitas n'a pas pu ou su intéresser. Toute amélioration dans notre budget se traduira immédiatement par une amélioration du journal et nos rédacteurs comme ses lecteurs se féliciteraient de voir des clichés plus nombreux, de lire des articles venant de gens haut cotés, même en dehors des milieux pédagogiques, etc.

(A suivre.)

## VAUD

### PLACES AU CONCOURS

Maîtresse d'école semi-enfantine : *Morrens* (24 juin).

### CAISSE DE SECOURS

Henri Gailloz, ancien instituteur à la Conversion a légué, par testament, la somme de 100 francs à notre Caisse de secours.

D'une anonyme, nous avons reçu 20 fr., en témoignage de reconnaissance au C. C.

Un grand merci aux généreux donateurs qui permettent au C. C. d'aider des collègues dans la peine, ...et ils sont nombreux.

Ch. G.

### COLLECTE POUR LES VIGNERONS

Dans certains de nos districts, ladite collecte ne paraît pas avoir été organisée à temps ou avec tout le sérieux voulu. Il faut que tous nos collègues saisissent cette occasion de manifester leur sympathie à une classe laborieuse et des plus éprouvées de notre canton.

Que tous les non atteints par les comités de section versent sans retard au caissier S. P. V., à Vallorbe, compte de chèques postaux II.2226.

Nous rappelons aux présidents de section que la date du 15 juin avait été fixée pour la clôture de la souscription. Ch. G.

### PRO JUVENTUTE

Comme chaque année, Pro Juventute cherche à procurer à chaque enfant qui en a besoin un mois ou six semaines de vacances à la montagne ou la campagne. Grâce à la générosité de notre population le nombre des placements a pu être augmenté en 1937 et porté à 195.

Chers collègues, dans la mesure de vos moyens, encouragez l'œuvre entreprise par Pro Juventute, favorisez le placement de ses petits protégés. Ch. G.

### CEUX QUI QUITTENT

A Ecublens, *Mlle Rossier*, institutrice, vient de prendre congé de ses élèves et des autorités, au cours d'une cérémonie émouvante. Une petite collation suivit cette dernière classe ; MM. Ducret et Favre exprimèrent leur vive gratitude à l'institutrice dévouée qui s'en va.

*Mlle Bezençon* apporta à sa collègue les meilleurs vœux du corps enseignant du village.

Que notre collègue, qui se retire à Villarzel, jouisse d'une retraite longue et paisible avec la satisfaction du devoir accompli.

Ch. G.

### UN COLLÈGUE A L'HONNEUR

Dans sa séance du 7 juin le Conseil d'Etat a proclamé tacitement élu député au Grand Conseil notre collègue Paul Chapuis, à Lausanne, lequel remplit déjà la tâche délicate d'agent central des détenus libérés et de président de l'Oeuvre privée d'Entr'aide aux chômeurs non-manuels.

Doué d'un fin esprit d'observation notre collègue est l'auteur de savoureuses nouvelles signées « Jean des Sapins » dont quelques-unes ont été réunies sous le titre « Le village au pied de la colline ».

Paul Chapuis a terminé sa carrière pédagogique le 6 septembre de l'année dernière après 36 ans d'enseignement, dont treize à Lausanne.

Nous présentons nos sincères félicitations au nouveau député,

persuadé que, au sein de notre autorité législative, le corps enseignant n'aura pas de meilleur défenseur de nos droits et de nos intérêts.

La S. P. V. tout entière est flattée de la distinction dont Paul Chapuis est l'objet de la part de ses concitoyens lausannois, au moment où l'on cherche à restreindre les droits civiques de l'instituteur.

Ch. G.

### DANS LES SECTIONS

**Echallens.** — Mercredi 25 mai, la section d'Echallens s'est réunie en séance de printemps sous la présidence de M. Barraud, de Bottens.

L'orchestre du Gros-de-Vaud, réduit de quelques unités, est à son poste et débute, sous la magique baguette de M. Mermoud, Penthéréaz, par trois jolis morceaux : une sarabande, une bourbonnaise et une gavotte, avec solo de baryton ....

M. Barraud remercie les musiciens, souhaite la bienvenue à l'auditoire, rappelle le souvenir du collègue Delamadeleine, décédé à Bioley-Orjulaz, félicite M. Favre, Essertines, pour sa nomination comme délégué au comité de la Romande, remet à M. Peitrequin, Goumoens-la-Ville, son diplôme de membre honoraire, résume l'activité du comité pendant l'année écoulée, parle des leçons appréciées de gymnastique de M. Perrochon, engage les jeunes collègues à faire partie de la S. P. V. et recommande la collecte en faveur des vignerons.

Ensuite, M. Brouty, Poliez-le-Grand, présente le rapport sur les *Allocations familiales*, mais si son exposé est bref la discussion est longue, car nombreux sont les orateurs et diverses les opinions. On sent que cette question n'a pas nettement le vent en poupe. Si, en principe, il y a des arguments qui la justifient, en pratique, il y a des objections d'importance qui obligent d'attendre des temps meilleurs.

En fin de séance, Mme Girard, Goumoens, est désignée comme correspondante au *Bulletin*, pour la chronique pédagogique régionale, et un collègue, au nom de *Pro Juventute*, annonce la collecte en faveur de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse et renseigne sur l'Oeuvre des vacances suisses pour la jeunesse, en particulier les échanges de jeunes gens.

L'orchestre joue encore un menuet de Mozart et une marche de Destouches, après quoi toute la section se rend au Lion d'Or, pour fraterniser dans la plus franche gaîté.

H. P.

### GENÈVE

### U. I. P. G. — DAMES

#### COMPTE RENDU

de l'assemblée générale du 8 juin 1938.

Mme Borsa communique une lettre de Mlle Laporte, de l'Union des Femmes, remerciant pour les 225 fr. récoltés au profit des « Vacances pour mères de famille » ; puis rend compte des démarches

faites pour nos collègues à qui le Département dénie la qualité de chefs de famille.

*Congrès de 1940.* — Le sujet d'étude choisi pour ce congrès qui se tiendra à Genève semble répondre à des préoccupations bien actuelles : « Préparation de la jeunesse à ses devoirs civiques ». L'assemblée adopte les propositions de Mlle Oppliger, mais désire que le Département précise les cas où une absence ne peut être considérée comme motivée.

*Causerie de Mlle Berney et de Mme Trottet sur les classes de préapprentissage.* — Mlle Berney et Mme Trottet, fort aimablement, viennent nous renseigner sur les classes de préapprentissage dont Mlle Berney expose le programme. Dans ces 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années, on s'efforce de donner, outre un complément d'instruction générale, des connaissances pratiques, immédiatement nécessaires à ces enfants qui bientôt auront à gagner leur vie. L'enseignement ménager, dont s'occupe particulièrement Mme Trottet, comprend des cours de cuisine, de couture, de tricotage, de raccommodage, de blanchissage, et de repassage.

Parfaire l'éducation des jeunes filles, développer en elles l'amour des enfants, le goût du foyer bien tenu et le sens des responsabilités qui incombent à la mère de famille, voilà le but à atteindre.

Des causeries d'orientation professionnelle et d'éducation sexuelle préparent ces adolescentes à la vie.

Mme Trottet termine en citant quelques passages, émouvants dans leur parfaite simplicité, du journal de Mme Curie, qui prouvent qu'une savante peut être une ménagère et une mère.

Nous remercions bien vivement Mlle Berney et Mme Trottet pour leur si intéressante causerie. *Par intérim* : A. D.

### GLANURE

C'est sur le terrain de la démocratie suisse que nous devons mener démocratiquement notre ménage intérieur. Et, commençons par reconnaître nos erreurs à tous.

Finissons-en avec ces anathèmes lancés d'un côté à l'autre de la barrière que nous avons sottement laissé construire entre les « bons » et les « mauvais » citoyens... Faisons-nous confiance, tendons-nous la main. Soyons Suisses, nationalement et internationalement. Ainsi, quoi qu'il arrive, nous sauverons l'honneur et nous servirons l'humanité pour la petite part qui nous revient.

(*L'Essor*, 1<sup>er</sup> avril 1938.)

Alb. S.

---

**COLLÈGUES, pour vos courses de classe, choisissez les buts indiqués par les annonces de votre journal.**

---

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### FR. W. FÖRSTER ET LE PERSONNALISME

Le personnalisme : valeur prééminente accordée à la personne humaine (on le connaît en Suisse surtout depuis la publication du numéro d'octobre 1937 de la revue *Esprit*, consacré au personnalisme en Suisse) n'a pas pour auteurs Emmanuel Mounier et Denis de Rougemont, comme on le croit volontiers chez nous. C'est en 1903 que le philosophe Renouvier a publié un ouvrage portant ce titre. Et lui-même s'y montre le disciple de Kant qui veut « la personne fin en soi ».

Mais quand on parle de personnalisme, on oublie en général de mentionner le grand pédagogue et moraliste allemand : Fr. W. Föster, pacifiste exilé d'Allemagne par tous les régimes depuis le début de la guerre, qui vécut à Genève et s'est retiré depuis quelques années à Mornex, en Haute-Savoie.

Précisément M. Albert Ehm — dont on a signalé ici il y a peu de temps l'ouvrage sur *l'Education nouvelle* — vient de consacrer une thèse importante à *F. W. Föster, sa pédagogie morale*<sup>1</sup>.

Ouvrage d'une richesse de documentation impressionnante. L'auteur s'y efface devant son modèle. Il se borne à résumer, souvent même simplement à traduire et à mettre en ordre des citations — de Föster, mais aussi de ses critiques et adversaires — dont l'ensemble permet de plonger à une grande profondeur dans l'âme et l'esprit de l'une des personnalités les plus riches de notre époque.

Fils d'un savant incroyant, Föster a consacré une partie de sa vie à propager les « églises éthiciennes », nées aux Etats-Unis : moralisme sans métaphysique, appuyé sur un culte, mais écartant tout dogme ; — pour aboutir enfin, après une crise profonde, à la religion. « Au catholicisme », a-t-on dit souvent. Non : il ne s'est jamais rattaché officiellement au catholicisme historique. Au contraire : il le critique. Ce qu'il attend et espère, c'est une « catholicité » nouvelle, au sens étymologique, une universalité dans l'acception et la pratique des vérités spirituelles qui forment la base de l'enseignement du Christ.

Ceci explique bien son attitude profondément personnaliste. Personnaliste dans la vie de l'adulte, personnaliste dès l'école. « Il n'est aucun aspect de la vie scolaire, écrit M. Ehm (p. 291), qu'il ne connaisse et qu'il n'interprète sans faire place aux principes chrétiens et sans insister sur la dignité suprême de la personne

<sup>1</sup> Avec préface de F. W. Föster. Cet ouvrage de près de 350 pages (format 16 × 24) et illustré d'un portrait de Föster, peut être obtenu au prix de souscription de Fr. suisses 3.50, aux Editions de la Forge, Lausanne (chèque postal II. 6129). En librairie : Fr. français 40.—.

humaine. » Et il montre la voie : « C'est en nous inclinant devant ce qui nous est supérieur que nous nous élevons et acquérons notre vraie personnalité et notre dignité ». Ici encore : dans la vie et dès l'école. Nous sommes loin, là, de l'absence de normes de valeur et de sens du respect de trop de jeunes gens pourtant sortis de nos établissements d'instruction publique.

C'est qu'on a souvent confondu personne et individu. Liberté a été confondu avec « bride sur le cou ». Possibilité pour l'enfant de déployer ce qu'il a de meilleur en lui a été confondu avec liberté spontanée de tous les instincts, même des moins bons ! Que de gens — malgré le soin que l'on a pris à préciser — ont cru et croient encore que c'est en ceci que constitue l'Ecole active ! Lisons Førster : *L'Ecole et le Caractère* (p. 119) : « Cette confusion fondamentale entre l'individualité naturelle et la personne spirituelle se retrouve partout dans les livres d'Ellen Key et se manifeste d'une façon frappante dans beaucoup d'autres écrits contemporains ». Ceci fut noté en 1908. M. Alb. Ehm résume et précise : « Individualité est synonyme de nature, personnalité est synonyme de culture » (159). La nature, ici, c'est l'instinct ; la culture : maîtrise de soi (208). Celle-ci culmine donc dans le volontarisme. « On doit exercer la volonté et l'aider à triompher des instincts par des exercices pratiques de maîtrise de soi, de renoncement et d'ascétisme. » (Nous préférerions dire : d'amour de la vie simple. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce point.) « L'activité et le travail sont mis au premier plan des moyens éducatifs » (245). Ami et disciple, sur ce point, de G. Kerschensteiner, Førster peut, comme ce dernier, être appelé l'un des pères de l'« Ecole du Travail », comme on disait à cette époque..

Il est toutefois une autre différence entre personnalisme et individualisme. C'est celle qu'Emmanuel Mounier a marquée dans le titre de son ouvrage : *Révolution personnaliste et communautaire*. La culture personnelle, précisait Førster de son côté, ne peut être prise pour fin : elle doit se mettre au service de la société. La vie morale doit aboutir à « créer une vie sociale supérieure » (53).

Elle n'y parviendra qu'avec l'appui du sentiment religieux. Quand on connaît la voie suivie par le pédagogue allemand, on doit prêter une attention particulière à ce côté de sa pensée et de son œuvre. Je rappelle que « l'idéal religieux de Førster est une nouvelle unité spirituelle de l'humanité par le règne du Christ, fondée sur la liberté et la spontanéité de la foi » (127). Eglise une et multiple qui tiendra compte des natures et besoins différents des types psychologiques. Elle n'exigera nullement une autorité extérieure, même consentie, mais se formera « dans la conscience libre de l'homme » et produira « une obéissance toute spontanée » (128).

J'accepte sur ce point la critique que m'adresse M. Albert Ehm et l'en remercie. Grâce à sa rectification, je me sens plus près de Fœrster, depuis que je comprends mieux sa pensée profonde. « On appartient à ce qui n'est pas encore », écrit le penseur allemand. L'affirmation de l'universalité est d'ailleurs un fait actuel. Tout homme qui prend position dans ce sens constitue « comme un appel vivant et comme une préparation vivante à la prochaine unité » (129).

Le tort de toute Ecole et de toute Eglise ankylosées est de s'asservir à l'intellectualisme. L'intellect divise, le cœur unit. Pire encore est l'asservissement à des intérêts. « Le scandale serait que les enfants de l'Evangile, confondant avec l'intérêt de leur foi des intérêts qui ne sont que du monde, servissent une autre cause que la justice avec d'autres armes que la charité » (107). L'Eglise à laquelle se rattache Fœrster, c'est l'Eglise invisible (60), celle qui, comme dit Spalding, a pouvoir « d'ouvrir la prison de la vie et de permettre ainsi à l'âme de s'élever librement vers l'infini et l'éternel » (291). On reconnaît ici la « religion ouverte » de Henri Bergson, dans *Les deux sources de la morale et de la religion*.

Entre le plan de la personne et le plan universel de l'esprit se trouve le plan social. Ici encore, Fœrster se montre personnaliste et communautaire. Ni libéralisme anarchique, ni collectivisme autoritaire. « Le fédéralisme devient dans la pensée de Fœrster tout un système philosophique » (100). Et ceci n'est pas pour nous déplaire, à nous Suisses. Le fédéralisme seul, écrit-il, répond « aux exigences fondamentales que le christianisme pose à la vie collective des hommes ». Et M. Ehm de citer ce mot de M. Gonzague de Reynold : « Cette conception de l'homme et de la société, sur quoi repose le fédéralisme, est la conception chrétienne qui considère que les devoirs de l'Etat à l'égard de la personne sont les suivants : garantie à celle-ci des conditions nécessaires à sa liberté et au développement de sa vie spirituelle » (101).

Ceci suppose que, dès l'école, la personnalité future de l'enfant ne se soit pas épargnée — et perdue comme ruisselets dans le sable — sur les différentes branches du savoir intellectuel, perdant ainsi « tout contact avec les grandes et salutaires vertus » — au sens de *virtus*, courage viril — « qui concentrent ses facultés et ses pensées sur un grand centre spirituel » (74). L'école — et l'enfant — doivent être idéalistes et réalistes tout à la fois : « champions enthousiastes de l'amour humain », sans pour cela cesser de « connaître et reconnaître le mal, signaler nos défaillances » et surtout : réagir contre l'origine même du mal. (*Ibid.*)

Ceci constituera la base de la culture civique. L'éducation sociale — pratiquée dans le *self-government*, dont l'auteur allemand s'est

fait l'illustre champion, et dans un service social pratique d'entr'aide à l'école (coopératives scolaires) et hors de l'école — doit avoir pour but de faire apercevoir à l'élève, « au-dessus des questions d'intérêt social, l'intérêt général de l'Etat » — du pays. — « Surmonter l'égoïsme pour embrasser l'esprit de la communauté », lequel repose essentiellement sur l'amour du prochain, sur la compréhension d'autrui et sur la reconnaissance de ses droits (277). Et Fœrster de rappeler le mot de Platon : « Seule la culture politique qui a jailli de la culture de l'âme et en constitue le couronnement est à la hauteur de sa tâche et à même d'élever et d'ennoblir la vie humaine ».

Le livre de M. Albert Ehm brasse des idées justes à foison. On sent que l'auteur, enthousiasmé par son modèle, ayant traduit de lui mille affirmations belles et bonnes, n'a pas pu résister à la joie de nous les apporter. C'est que les idées de Fœrster ne sont jamais compliquées. Sa cathédrale spirituelle est faite de pierres solides, de notions simples, rigoureusement associées dans la vaste hiérarchie des valeurs de l'esprit. Fœrster s'est répété, c'est certain ; après lui, M. Ehm le répète et se répète. Et pourtant c'est un chant toujours nouveau, toujours beau parce que vrai, profondément, et qui, comme la voix de l'orgue, suggère mille harmoniques complémentaires.

Ad. F.

*P.-S.* — Si mes lecteurs me le permettent, je voudrais leur apporter, au sujet de ce même ouvrage, un second article : « Le rôle du maître et l'autorité ».

#### LE FICHIER DE L'INTELLECTUEL (Suite)<sup>1</sup>

**L'entoilage du dos :** Il n'est pas indispensable, mais l'emboîtage y gagne en solidité et en aspect. On coupe un morceau de toile de relieur plus grand que le dos (fig. 4) ; ce qui dépasse au-dessus et au-dessous est rempli à l'intérieur de l'emboîtage exactement comme dans la reliure d'un livre. Le collage se fait à la colle mince dite colle de gypser ou de relieur, chauffée au bain-marie. L'emboîtage terminé se présente comme dans la fig. 5, dos de toile et plats en carton gris. Un amateur consciencieux pourrait encore recouvrir les coins avec de la toile et les plats eux-mêmes avec du papier de relieur, en dedans et en dehors ; mais tel qu'il est, avec son dos de toile, notre emboîtage se présente déjà comme un gros livre sur les rayons d'une bibliothèque et contribue à les orner. Quant au titre, si l'on renonce à l'imprimer à la dorure, on peut simplement l'écrire à la main avec un crayon de couleur et en capitales. Ce procédé n'est pas très solide, sans doute ; d'un coup de gomme on peut

<sup>1</sup> Voir *Educateur* du 4 juin.

l'effacer. Cela permettra de changer d'emboîtement quand, le paquet de fiches diminuant ou augmentant, on doit choisir un dos plus petit ou plus grand.

**Les feuilles de classement :** Ces feuilles, destinées à classer la documentation peuvent être en papier gris, qui est du papier à la fois solide et bon marché. On fait couper une certaine quantité de ce papier dans les dimensions correspondant à celles de l'emboîtement. Les feuilles grises (fig. 6 et 7) auront donc 30 cm.  $\times$  24 cm., de manière à laisser 1 cm. ou 1  $\frac{1}{2}$  cm. pour la hauteur de la patte de répertoire.

**La patte de répertoire** est destinée à porter les titres et se colle au coin supérieur droit des feuilles grises (fig. 8). Elle n'est pas indispensable puisque à la rigueur on peut écrire les titres au coin de la feuille grise elle-même. Toutefois, comme les coins s'écornent facilement, il est bon de les renforcer par une pièce de carton mince et dur. Le carton le plus recommandable pour cet usage est celui qui se vend sous le nom de *carton à cartothèque*, de couleur orangée. Sur son fond clair, l'écriture noire se lit fort bien, et encore mieux si l'on écrit ces titres à la plume Redis. La lisibilité des titres est en effet d'une très grande importance dans un fichier que l'on consulte fréquemment et rapidement. La patte se fixe à la colle forte ou à la colle de bureau, sous la feuille grise (fig. 8). Seule, la partie portant le titre dépasse de 1 à 1  $\frac{1}{2}$  cm., ce qui donne à tout le fichier un aspect soigné.

**Les fiches :** Les feuilles grises portant la patte ne servent qu'à classer les fiches ; elles ne portent pas de textes. Les fiches elles-mêmes sont constituées par des feuilles de papier de grandeur quelconque jusqu'au maximum de 30 cm.  $\times$  24 cm. Coupures de journaux, pages de livres ou de cahiers, photographies, croquis, etc., tout peut être serré entre deux feuilles grises de classement. Grâce au format relativement grand que nous avons adopté, on n'est que rarement obligé de plier les feuilles de documentation. Dans une cartothèque ordinaire de format restreint on ne peut que noter des références ou de courtes notices ; dans notre fichier au contraire, toute la documentation peut être rassemblée sous le titre du sujet traité.

Toutes ces fiches doivent rester volantes pour être déplacées au besoin. En outre, il faut s'astreindre à n'écrire que *sur un côté* du papier. Si l'on croit faire une économie en utilisant les deux côtés de la feuille on se trompe : tôt ou tard, quand on voudra utiliser ses fiches, sortir un passage, intercaler des remarques, on sera obligé de recopier le verso de la feuille pour pouvoir utiliser le recto, ou vice versa.

**Comment ordonner son fichier :** En examinant la fig. 6, on pourrait trouver un défaut à notre fichier : les feuilles de classement étant toutes de même hauteur, les titres sur pattes se recouvrent mutuellement. Il semblerait préférable d'échelonner les titres comme dans un classeur ; ils seraient ainsi tous lisibles d'un seul coup (fig. 9). Sans doute, mais cet échelonnement est alors *immuable* ; s'il peut convenir à l'ordre alphabétique par exemple, il n'est pas à conseiller pour une classification par idée. L'intellectuel qui doit composer un article, une dissertation, un ouvrage n'ordonne pas sa documentation alphabétiquement mais d'après un plan logique. Et ce plan il ne peut le fixer dès le début dans tous ses détails. Le plus souvent il le modifie constamment en cours de route au fur et à mesure du développement.

La disposition de la fig. 6 répond donc mieux aux exigences d'un travail de rédaction. Du reste, si vraiment on désire voir tous les titres simultanément, il suffit de les échelonner en posant tout l'emboîtement sur une table et en déplaçant les feuilles grises de manière que tous les titres soient bien visibles (fig. 7). La succession de ces titres se lit alors de bas en haut. On recourra à ce procédé chaque fois qu'on aura un grand nombre de documents à classer dans un fichier.

Pour consulter un fichier, on peut tenir l'emboîtement dans la main gauche ou le poser sur les genoux, appuyé contre la table, ou encore le mettre entr'ouvert entre deux gros livres comme le montre la fig. 10.

**Le coût du fichier :** Il est vite calculé. L'emboîtement en carton gris N° 20 revient actuellement à 25 cts, la toile pour le dos coûte autant, une cinquantaine de feuilles grises avec leur patte reviennent à peu près au même prix. Donc un emboîtement complet coûte au maximum 80 cts si on le fait soi-même. Celui qui a reçu quelques leçons de cartonnage ne doit pas hésiter, il lui en coûtera moins cher que d'acheter des classeurs commerciaux qui, du reste, sont insuffisants comme fichiers. Au surplus, dans les cours scolaires de cartonnage, ne serait-il pas tout indiqué de consacrer une ou deux leçons à la confection de ces emboîtements à fiches ? Ceux-ci pourraient être immédiatement utilisés par les élèves au cours de leurs études.

Richard BERGER.

*Le fichier décrit convient parfaitement pour les fiches scolaires. Il suffit de coller les fiches sur du carton gris mince, le classement restant le même. Le carton gris a l'avantage de n'être pas facilement taché par les doigts des élèves et de supporter un nettoyage à la gomme. Enfin, les emboîtements peuvent être placés sur les rayons d'une bibliothèque, ce qui facilite la consultation par les élèves.*

## DE L'ÉCOLE A LA VIE

Un décret extrêmement important, daté du 22 février de cette année, règle les modalités d'organisation et de fonctionnement des offices d'orientation professionnelle français. Nous en détachons quelques articles susceptibles d'intéresser les instituteurs à la tête d'une classe de dernière année (classe appelée en France dès ce printemps classe d'orientation professionnelle) et les conseillers de profession.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 26 juillet 1925 portant création de Chambres de métiers ;

Vu la loi du 10 mars 1937 portant organisation de l'apprentissage dans les entreprises artisanales et notamment l'article 2 ainsi conçu :

Il pourra être institué auprès de chaque Chambre de métiers un service d'orientation professionnelle pour les métiers dont les modalités d'organisation seront déterminées par décret rendu sur proposition du ministre du Travail, du ministre de l'Éducation nationale et du ministre de la Santé publique ;

Sur la proposition du ministre du Travail, du ministre de l'Éducation nationale, du ministre de la Santé publique,

Décrète :

*Article premier.* — Des offices d'orientation professionnelle peuvent être créés par délibération des Chambres de métiers comportant l'engagement d'assurer le fonctionnement de l'Office au moins pendant six ans. Cette délibération sera soumise pour approbation, dans la huitaine, au ministre chargé de l'enseignement technique et au ministre du Travail.

*Art. 3.* — Le directeur ou conseiller d'orientation professionnelle ainsi que le personnel de l'Office d'orientation professionnelle sont nommés par le président de la Chambre de métiers. Un médecin, désigné par le préfet sur la proposition de l'inspecteur départemental d'hygiène, est obligatoirement attaché à l'Office.

*Art. 5.* — Les directeurs ou conseillers d'orientation professionnelle doivent être Français, âgés de vingt-cinq ans accomplis au moins et justifier d'un des titres suivants : diplôme de l'Institut national d'orientation professionnelle, docteur en médecine ayant obtenu le certificat de stage complet au cours complémentaire de l'Institut national d'orientation professionnelle.

*Art. 7.* — Le directeur de l'Office ou le conseiller d'orientation professionnelle ne peuvent entrer en fonctions qu'après avoir été agréés par le ministre chargé de l'enseignement technique.

*Art. 12.* — L'Office d'orientation professionnelle créé par les Chambres de métiers ou désigné par elles, ne pourra commencer à

fonctionner qu'après avoir obtenu l'autorisation du ministre chargé de l'enseignement technique et du ministre du Travail. La nomenclature des appareils, instruments, documents permettant de procéder à l'examen médical et psychotechnique sera adressée, avec la demande d'autorisation, en même temps qu'un exemplaire des monographies professionnelles des différents métiers artisanaux exercés dans le ressort de la Chambre de métiers.

*Art. 14.* — Les directeurs des écoles primaires publiques devront fournir aux offices d'orientation professionnelle des Chambres de métiers les renseignements qui pourront leur être réclamés en vue de l'orientation professionnelle.

*Art. 15.* — Le directeur et le personnel de l'Office d'orientation professionnelle sont tenus au secret professionnel.

Une prochaine fois, nous parlerons de l'application des différentes lois réglant l'entrée en apprentissage après la sortie de l'école, ainsi que de la classe dite « classe d'orientation professionnelle » où l'on a prévu, pour les élèves accomplissant leur dernière année scolaire, tout un programme devant les préparer à entrer dans la vie pratique.

J. S.

#### INFORMATIONS    SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

L'assemblée du printemps de la Société évangélique d'Education a eu lieu le samedi 7 mai au Palais de Rumine. M. Charles Gaillard, président fait l'éloge de celui qui fut Henri Gaillod, membre fondateur de la société en 1889 ; l'assemblée se lève. M. le professeur Payot présente l'étude biblique : *Le frère de l'enfant prodigue*.

Rude travailleur, foncièrement honnête, le frère de l'enfant prodigue est indigné du pardon trop facile que son père accorde au fils coupable. C'est l'homme au col roide chez lequel le cœur ne parle pas. Il ne sera jamais un enfant de Dieu, car il est de ceux qui ne pardonnent jamais.

M. Schülé, instituteur, fait un exposé intéressant du sujet : *La radio à l'école*. L'accroissement des écouteurs en Europe est considérable, il y en a plus de 30 millions. L'école doit utiliser les moyens modernes que la science met à sa disposition. La majorité des éducateurs estime que ce mode d'enseignement, uniforme et mécanisé doit être d'un emploi limité. Nous demandons à la radio de contribuer à la formation morale de notre peuple en créant une âme collective honnête et forte.

Pour M. Laurent, inspecteur, le problème de la radio scolaire n'est pas encore au point. Il demande à l'assemblée de ne pas voter de résolution pour le moment.

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

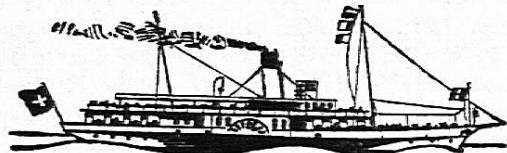
## LE PONT - LAC DE JOUX

But idéal pour courses d'écoles et sociétés. Accès facile en car ou par C.F.F., 1 h. 15 de Lausanne. Excursions diverses : Dent de Vaulion. Canotage. Plage, etc.

### HOTEL DE LA TRUITE, LE PONT

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Repas depuis 2 fr. ; soupes 40 cent. Cantine pour pique-niques.

Cartes postales. R. Lehmann, nouv. propriétaire.



## Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation délivrent sans avis préalable des billets collectifs à prix très réduits, bateaux seulement, ou aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. Abonnements de vacances (7 jours ouvrables) Fr. 15.—. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles ; prix très réduits. Pour tous renseignements s'adresser à la Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 44 609.

## Lausanne - Le Carillon

PLACE CHAUDERON

Grands Restaurants et Tea-Room  
sans alcool

Arrangements pour sociétés et écoles

Téléphone 33.222

## TRIENT Hôtel du Glacier, Valais

4 h. de Chamonix par col de Balme. Chambres et pension à prix réduits pour écoles et sociétés. — Séjour d'été recommandé. — Centre de promenades et d'excursions. — 1 heure du beau Glacier du Trient. — Pension de Fr. 6.50 à 8.—. Gay-Crosier frères, prop.

## Les Pléiades sur Vevey 1400 mètres

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C. E. V. à Vevey. Téléphone 52.922. Buffet-Restaurant au sommet.

## La Mathoula

1140 m., but de course pour sociétés et écoles, à 50 minutes stat. Six-Fontaines. (Yverdon-Ste-Croix). Vue splendide, cantine pour 150 personnes. Téléphone 87.59 Ballaigues. A, Burdet-Ogiz.

# COURSES

D'ÉCOLES  
ET DE SOCIÉTÉS

## ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes. Chambres. Restauration. Dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

GRAND CENTRE D'EXCURSIONS

Hans Flotron, guide.

Téléphone : Gryon 57.97

## Les Tramways Lausannois JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 33.141.

## Hôtel du Cervin, à St-Luc

dans le pittoresque Val d'Anniviers avec son magnifique belyédère, La Bella-Tola (3090 m.) course classique pour écoles. Arrangements. Téléphone 3 Rossier et Gard, propr.

### SALANFE (Valais) 1914 m.

### Hôtel Dent du Midi

Tél. Salanfe 62.882. Coquoz Frères & Cie, prop. Hiver Salvan 62.935. Membre du C.A.S.

But idéal pour courses d'écoles en montagne. Ouvert du 1er juin au 1er octobre. Pour écoles : soupe, couche sur paillasse, café au lait Fr. 2.—, par élève. Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et très aérés.

L'excursion recommandée pour courses et sociétés :

## LE PASSAGE DE LA GEMMI SUR LOÈCHE - LES - BAINS

2349 m.

Valais, 1411 m.

Visite des eaux les plus chaudes de Suisse : 51°. Excursion facile au Torrenthorn (3003 m.) le Righi du Valais. Tous renseignements sur transports et logement par Chemin de fer électrique Loèche-Souste.

## Hôtel Torrentalp Le Righi du Valais.

Panorama grandiose sur les Alpes valaisannes et bernoises. — Flore abondante. Cristaux rares. — Ouvert du 15 juin au 15 septembre. — Téléphone 17.

Orsat-Zen-Ruffinen, propr.

## LA GRUYÈRE

But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. Grandes facilités pour trains spéciaux. Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. S'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère à Bulle, téléphone 85, ou à la Société de Développement de la Gruyère, à Bulle.

# VACANCES ! BONNES PENSIONS

**Chalet Florimont**  
GRYON sur Bex. Altitude 1200 m.

Le séjour idéal pr enfants délicats.  
Soleil - Hygiène - Sport - Education et  
soins maternels - Infirmière. Prix modé-  
rés. Références à disposition. **Tél. 57.41.**  
L. Fatio-Gaulaz, directrice.

**Pension CARRARD, Founex s. Copper**

Pleine campagne. — Bonne cuisine. — Prix, 5 fr. par jour. — Téléphone 86.722.

**LA PRAZ (Vaud)**

Pension recommandée — Vue — Forêts — Vergers — Prix modérés  
Mme BARDET, propr.

**La santé** par un séjour de vacances au bord de la mer,  
Corniche de Sète, du 14 juillet au 31 août. Filles  
et garçons de 6 à 15 ans. Surveillance et soins cons-  
tants. Docteur attaché à la Colonie. Renseignements  
par M. R. Frick, instituteur, à Genève, Boulevard de la Cluse 43.

**Une bonne annonce  
répétée suffisamment dans  
le journal approprié,  
sera toujours productive.**

*Pour toutes vos annonces, adres-  
sez-vous à PUBLICITAS S. A.,  
Rue Richard 13, LAUSANNE. Tél. 27.366*

Agences régionales dans le Canton de Vaud :

PUBLICITAS, VEVEY, RUE DU LAC 51.  
PUBLICITAS, YVERDON, RUE HALDIMAND 44.

Tél. 52.156  
Tél. 400

## Cartes pour excursions

Carte d'excursions : Cervin, Arolla, Grand Combin,			
1 : 50.000 . . . . .	Sur toile	Fr. 3.50	5.—
Carte d'excursions de Bex et environs, 1 : 25.000 . . . . .		»	2.50
Carte de l'Oberland bernois, 1 : 75.000 . . . . .		»	3.50
	Sur toile	»	7.—
Carte de la Haute-Engadine, Bernina, 1 : 50.000 . . . . .		»	3.—
	Sur toile	»	5.50
Carte d'excursions de Château-d'Oex et environs, 1 : 50.000 . . . . .		»	1.75
	Sur toile	»	3.75
Carte de touriste : Alpes occidentales, Côte d'Azur, 1 : 50.000 . . . . .		»	3.—
Carte Furka, Oberalp, 1 : 75.000 . . . . .		»	3.—
Carte de la Gruyère, 1 : 75.000 . . . . .		»	1.—
Carte du Jura au 1 : 50.000, 6 cartes à . . . . .		»	3.—
	Sur toile	»	6.50
Carte Barbey de la chaîne du Mont Blanc, 1 : 50.000, sur toile . . . . .		»	20.—
Carte de Montreux et environs, 1 : 12.250 . . . . .		»	1.—
Carte d'excursions Nyon, St-Cergue et environs, 1 : 25.000 . . . . .		»	3.—
Carte Saas-Fee, 1 : 50.000 . . . . .		»	1.30
Carte Ste-Croix, Les Rasses et environs, 1 : 50.000 . . . . .		»	1.50
Carte Haute-Savoie, 1 : 150.000 . . . . .		»	3.50
	Sur toile	»	7.—
Carte Salvan et environs, 1 : 50.000 . . . . .		»	2.25
Carte Zermatt, 1 : 50.000 . . . . .		»	0.50
Carte Brigue, Viège, Zermatt, 1 : 75.000 . . . . .		»	2.50
Carte Zinal, Val d'Anniviers, 1 : 35.000 . . . . .		»	2.75
Les cartes topographiques Siegfried au 1 : 25.000 et 1 : 50.000 . . . . .		»	1.30
	Assemblages à	»	3.30
Toutes les cartes du Service topographique fédéral au 1 : 100.000 . . . . .			
Toutes les cartes routières de Suisse et des principaux pays touristiques . . . . .			

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

■

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

### RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

### ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique



Profitez des vacances pour faire poser et réparer vos  
tableaux noirs.

Demandez-nous une offre.

LA MEILLEURE QUALITÉ - PRIX MODÉRÉS

5, Rue Centrale, 5